

PROFIL DE POSTE

ASH

Décembre 2025

Centre Hospitalier et Universitaire de Saint Etienne

Direction Générale

CHU de Saint-Etienne

42055 Saint-Etienne Cedex 2



M. Olivier BOSSARD : Directeur Général

M. Michaël BATTESTI : Directeur Général Adjoint

M. Julien KISZCZAK : Directeur Hôtellerie et Logistiques

PRESENTATION DU POLE D'ACTIVITE

La Direction de l'Hôtellerie et de la Logistique a été créée en août 2023 dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Etablissement et afin de spécialiser les services hôteliers et logistiques au bénéfice des services de soins.

Cette Direction regroupe le secteur de l'investissement hôtelier, l'intendance, la restauration, les prestations hôtelières, la reprographie, le magasin central, le bio-nettoyage, les transports logistiques, la gestion des déchets, la lingerie, le vaguemestre, les archives médicales, le standard et la signalétique.

PRESENTATION DU SERVICE

Le service Bio-Nettoyage est chargé de réaliser les opérations de bio-nettoyage des locaux et participe à certaines activités hôtelières dans les unités d'hospitalisation du CHU.

Le service Bio-nettoyage assure les nettoyages spécifiques et nettoyages après travaux sur l'ensemble des sites du CHU

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

A. Organigramme

Le service bio-nettoyage est placé sous l'autorité du Directeur des de l'Hotellerie et Logistique dans le département hôtelier.

Le service bio-nettoyage est placés chacun sous l'autorité d'un responsable de secteur bio nettoyage.

Les agents de bio-nettoyage travaillent sous l'autorité de responsables d'équipe dans les services de soins.

B. Effectifs du Service

1 Directeur
1 Responsable département hôtelier
1 Responsables secteur bionettoyage
9 Responsables d'équipes
270 ETP agents de bio-nettoyage

CADRE GENERAL DU POSTE

L'agent de bio nettoyage est chargé de réaliser des opérations de bio nettoyage et de vérifier au moyen d'autocontrôles la qualité des opérations effectuées.

MISSION GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

- Réalisation des opérations quotidiennes de bio nettoyage dans le respect des protocoles établis
- Réalisation des opérations périodiques de nettoyage et de désinfection
- Renseignement de fiches de traçabilité
- Application des règles d'hygiène et de sécurité
- Vérification et maintenance préventive des équipements et du matériel de nettoyage
- Contrôle et approvisionnement des consommables nécessaires à l'activité quotidienne des unités de soins
- Recueil et transmission des informations en liaison avec le personnel soignant du service (consignes, organisation quotidienne des tâches, points particulier)
- Nettoyage de la vaisselle des patients
- Contrôle et évacuation des déchets générés par l'activité des unités de soins.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

A. Connaissances

- Bionettoyage et hygiène des locaux
- Matériaux et produits de nettoyage et de désinfection
- Matériels d'hygiène et de prévention des infections associées aux soins
- Hygiène hospitalière
- Méthodes et procédures de Bionettoyage
- Connaissance du fonctionnement du CHU
- Connaissance des spécificités des unités de soins de son secteur
- Géographie et organisation de l'établissement

B. Compétences organisationnelles

- Il traite les demandes ponctuelles des services et fait preuve de réactivité en fonction de ses moyens
- Il assure la remontée et la transmission des informations à son encadrement

- L'agent de Bionettoyage veille à la bonne utilisation des produits et matériels en évitant le gaspillage.

C. Compétences professionnelles :

- L'ASH doit connaître et appliquer les procédures et protocoles de l'institution et du service (protocoles CLIN, JACIE...)
- Il doit savoir gérer les interruptions de tâches et dégager les priorités
- L'ASH travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et entretient des relations de collaboration avec tous les intervenants au service du patient

SAVOIR FAIRE

- Evaluer, choisir et utiliser les produits et matériels de nettoyage
- Calculer les doses relatives aux produits utilisés
- Comprendre et mettre en application les fiches techniques, les procédures et les consignes écrites
- Adapter les techniques et procédures aux prestations de Bionettoyage demandées
- Prioriser les besoins de Bionettoyage
- Organiser et optimiser le stockage physique des produits et matériels
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Travailler en équipe

SAVOIR ETRE

- Faire preuve de tact, discrétion, politesse, maîtrise de soi
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative
- Avoir une tenue vestimentaire irréprochable
- Prendre en compte les contraintes du service

HORAIRES et CYCLES DE TRAVAIL

- 6h50 à 21h10 du lundi au dimanche
- 21h-7h du lundi au dimanche (blocs de chirurgie)
- Postes du matin, de journée ou du soir (unités de soins/salles de naissance)
- Postes du matin, de journée, du soir, de nuit (blocs de chirurgie)

L'amplitude journalière des postes de travail est de :

- 7h40 pour le travail de jour (unités de soins/salles de naissances)
- 10h pour le travail de nuit (blocs)

Les horaires des postes de travail peuvent évoluer en fonction des besoins des unités de soins et des secteurs de travail :

- Matin 6h20 - 14h
- Matin 6h50-14h30 (blocs de chirurgie)
- Matin 7h-14h40
- Journée 9h - 16h40 / 8h20-16h
- Journée week-end et jours et jours fériés : 10h20-18h

- Soir 12h50- 20h30 / soir 13h30-21h10
- Nuit 21h-7h ((blocs de chirurgie)

Planification des absences autorisées en accord avec le responsable d'équipe selon les modalités institutionnelles.

Conformément à l'accord local : 37H30 par semaine ; 28 CA ; 15 RTT.

Les agents de bionettoyage sont affectés prioritairement dans un service de soins, mais peuvent être amenés à travailler dans un autre service du CHU

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Encadrement Bio-Nettoyage
- Cadres de santé et le personnel soignant

RISQUES LIES AU POSTE (décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001)

- Risques chimiques : liés à l'utilisation de produits de nettoyage et de désinfection ; Port de protections (gants, masques...)
- Risques infectieux : contamination bactérienne
- Risques liés à l'utilisation de matériels électriques
- Risques liés aux contraintes de travail : travaux en hauteur, utilisation de machines de nettoyage, mobilier et charges à déplacer...
- Risques liés au comportement : agressivité

NB : ce profil peut donner lieu à des modifications en fonction de l'évolution des organisations du service ou du pôle.

Ce profil est ouvert aux professionnels pris en charge dans la cellule de maintien dans l'emploi.